

Objectifs stratégiques et actions concrètes pour les contrats "Quartiers 2030" au titre des dispositifs de droit commun de l'Etat, de ses agences et opérateurs

Objectifs stratégiques	Actions concrètes	Calendrier de mise en œuvre	Opérateur	Chef de projet	
Promouvoir l'éducation	Déployer 3 ou 4 cités éducatives en 2024 et couvrir tous les QPV d'une cité éducative	2030	DSDEN	Olivier GRAFF - ADASEN ET CLARISSE STEIN - DAASEN	
	Suivre, avec un objectif de généralisation, l'expérimentation du dispositif 8h-18h au sein des Cités éducatives de Douai-Waziers, Loos, Denain et Fourmies et mettre en œuvre une pré-expérimentation à Maubeuge	2030			
	Réduire l'écart éducation prioritaire et hors éducation prioritaire sur la proportion d'élèves performants en français et en mathématiques				
	Dédoubler toutes les classes de GS/CP/CE1 en REP+ et en REP des QPV	2030			
	Limiter les effectifs à 24 des classes en GS/CP et CE1 des écoles en QPV	2030			
	Rendre plus performants les élèves de QPV à l'entrée en 6e dans les savoirs fondamentaux				
	Engager les écoles en QPV à l'élaboration d'une feuille de route pédagogique permettant de cibler les besoins des élèves, de définir les actions à mettre en œuvre mais également les aides à demander au niveau supra pour atteindre les objectifs identifiés par les évaluations nationales puis de mesurer l'effet de ce pilotage. Cette feuille de route est déclinée selon trois entrées : l'utilisation des moyens, la gestion des personnes ainsi que les actions pédagogiques.	2030			
Promouvoir l'ambition scolaire	Améliorer l'ambition scolaire des élèves et garantir la sécurisation de leurs parcours, notamment en développant la continuité des apprentissages et le suivi des élèves de l'école élémentaire au lycée				
	Améliorer la maîtrise des savoirs fondamentaux en conduisant les élèves à participer à l'école ouverte ou aux stages de remise à niveau.	2030			
	Eduquer à la mobilité ("cordées de la réussite", stage de 3 ^{ème} en dehors de leur commune, promotion de l'internat auprès des familles...).	2030			
	Conduire une politique d'orientation active (mentorat, promotion des filières d'excellence, promotion pour les filles des filières scientifiques ou industrielles).	2030			
Promouvoir l'accès à la culture et au sport	Développer des politiques éducatives ambitieuses qui ouvrent le "champ des possibles", notamment en encourageant les séjours collectifs et en favorisant l'accès à la culture et au sport				
	Conduire les collèges à mobiliser la part collective du Pass'Culture.	2030			
	Faire au sein des établissements la promotion des activités physiques et sportives en mobilisant le Pass'Sport ou les "Deux heures hebdomadaires supplémentaires d'activité physique et sportive".	2030			
Renforcer la participation des jeunes au service national universel (SNU)	Atteindre un objectif de 20% de jeunes habitant en QPV parmi les jeunes participant au SNU (contre 10% aujourd'hui).	2027			
Faciliter l'accès des jeunes et des enfants domiciliés en QPV au dispositif « colos apprenantes »	Atteindre un objectif de 60% de jeunes habitant en QPV parmi les jeunes bénéficiant de places en colo apprenante (contre 43% aujourd'hui).	2027		Patrick Piret, chef du SDJES	
Améliorer l'accès à l'offre associative sportive en déployant l'usage du Pass'Sport au sein des QPV	Atteindre un objectif de 20% de jeunes habitant en QPV parmi les jeunes qui bénéficient de l'aide financière pass'sport (contre 18.8% aujourd'hui).	2024			
Renforcer l'éducation artistique et culturelle	Couvrir l'ensemble des EPCI concerné par un contrat de ville par une résidence-mission à des fins d'éducation artistique et culturelle (Contrat local d'éducation artistique, contrat culture ruralité, programme qu(art)iers)	2030	DRAC	Florence Lemoine	
	Déployer 20 résidences-mission qu(art)iers dans des QPV du Nord (résidences d'éducation artistique et culturelle de 3 mois)				
	Insérer un indicateur lié à la dimension politique de la ville - cohésion sociale dans tous les contrats pluriannuels d'objectifs (CPO) des structures labellisées signées d'ici 2030.				
Déployer le service public de la petite enfance	Augmenter de 5 % le nombre de places de crèches en QPV	2027	CAF	Adélaïde RAVELEAU	
Renforcer les actions de soutien à la parentalité	Labelliser des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) dans au moins 15 quartiers QPV				
Développer les conditions de plus de cohésion sociale	Déployer 10 lieux d'accueil enfant parent supplémentaires en QPV en fonction de l'offre existante				
	Couvrir 100% des QPV par un centre social ou un espace de vie sociale	2025			
Développer la médiation en santé pour améliorer l'accès à la prévention et aux soins	Couvrir 100 % des QPV par un adulte-relais médiateur santé (ARMS)	2030			
Accompagner les femmes vers un accès à la prévention et aux soins	Développer les initiatives "d'aller vers" les femmes pour un meilleur accès à la prévention santé	2030			
	Promouvoir l'accès aux dépistages organisés des cancers, à travers le financement de projets cofinancés ARS-AM dans le cadre de la stratégie d'animation territoriale portée par l'ARS, L'AM et le centre régional de coordination de dépistages des cancers dans chaque arrondissement	2030			
Promouvoir la santé des jeunes	Développer la formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM, PSSM Jeunes) des acteurs sociaux, médico-sociaux et de santé du territoire pour mieux repérer les jeunes en difficulté, les aider et les orienter dans le cadre d'une programmation pluriannuelle	2030			
	Renforcer le diagnostic des troubles du neuro-développement en élargissant l'offre des plateformes de coordination et d'orientation (PCO) aux 7/12 ans	2030	ARS	Jean-Christophe CANLER et Aline QUEVERUE	

		Faire connaître l'offre sur les territoires et renforcer les dispositifs existants pour améliorer la couverture territoriale au bénéfice des QPV			
	Mieux orienter les jeunes vers les dispositifs existants comme les consultations jeunes consommateurs (CJC) ou les maisons des adolescents.	2030			
	Mener une réflexion avec le Département de déploiement territorial et de renforcement des maisons des adolescents.	2030			
Promouvoir le développement d'une alimentation saine et l'activité physique	Inscrire dans 100% des volets santé des contrats de ville couverts par 1 CLS un objectif commun concernant l'alimentation et l'activité physique	2030			
	Soutenir les initiatives portées par les associations et/ou les habitants des QPV à travers l'appel à projet "fonds d'intervention régional alimentation activité physique". Une priorité est donnée aux QPV dans le cahier des charges et dans l'instruction de cet appel à projets.	2030			
Accompagner les structures d'aides alimentaires dans les QPV autour d'actions d'éducation alimentaire	Soutien de l'ARS pour les actions visant à accompagner la distribution des colis par des actions d'éducation alimentaire pour lutter contre la précarité alimentaire	2030			
Améliorer l'accès aux droits et aux soins	Recours aux prestations		CPAM	Baptiste MARCHAND	
	Nouer un partenariat d'accès aux droits et d'inclusion numérique avec une association intervenant dans chaque QPV	2030			
Faire de la santé des enfants une priorité	Recours aux dispositifs de prévention		CPAM	Baptiste MARCHAND	
	Taux de recours aux dépistages organisés (DO) à faire progresser plus rapidement que celui de la population générale	2030			
	Proposer 1 examen de prévention santé (EPS) à chaque foyer reloger dans le cadre du programme NPNRU	2030			
	Faire progresser le taux de recours au dispositif Mon soutien psy (situation fin 2023 comme point de référence)	2030			
Soutenir la démographie médicale et favoriser une approche environnementale de la santé	Développer de façon prioritaire les entretiens pré nataux et post nataux à domicile (situation fin 2023 comme point de référence) dans le cadre des 1000 premiers jours	2030	CPAM	Baptiste MARCHAND	
	Développer de façon prioritaire les actions MT Dents dans les QPV (situation fin 2023 comme point de référence) dans le cadre du dépistage MT dents	2030			
	Faire progresser le nombre de MSP exerçant en QPV ou limitrophe et proposant le parcours MRTC (situation fin 2023 comme point de référence) dans le cadre de la mission retrouve ton cap	2030			
Améliorer l'accès des femmes au dépistage des cancers féminins	Taux de patients ALD sans médecin traitant résident en QPV (sans médecin traitant toute population QPV)	2030	DDFE	Magalie VIGE	
	Mener 1 action de sensibilisation ou de dépistage liant environnement et santé dans chaque contrat de ville	2030			
Prévenir les violences sexistes et sexuelles et les violences conjugales et prendre en charge les femmes victimes de violence	Organiser 50% des passages du camion Nord Prévention Santé en QPV ou à proximité immédiate du QPV par an	2024 (volet sensibilisation) 2025 (mammographie)	DDFE	Magalie VIGE	
	Organiser 50 % passages du camion Nina & Simon.e en QPV par an	2024			
Améliorer le taux d'emploi en QPV	15 % des jeunes en apprentissage résident en QPV en 2027 (contre 11 % aujourd'hui)	2024 et suivantes	DDETS et Pôle emploi en lien avec les acteurs (CFA, missions locales ou structures par l'activité économique en fonction de la thématique)	Jacques TESTA et Gaetane BERNARD	
	35 % des entrées en CEJ et 40 % des entrées en CEJ-JR sont des jeunes habitant en QPV (contre un objectif de 34,5 % en 2023)	2024 et suivantes			
	40 % des adultes bénéficiant d'une IAE résident en QPV (36% en 2022)	2024 et suivantes			
Garantir une bonne articulation entre politiques urbaines (financements exceptionnels ANRU) et politiques de droit commun	Prévoir un ou des temps de présentation des projets NPRU entre la DDTM et les acteurs sociaux qui accompagnent les publics	2e semestre 2024	DDTM en lien avec les EPCI, les communes et les bailleurs sociaux	Karine LADREYT et Amale BENHIMA	
Freiner la concentration de pauvreté dans les QPV	pour les attributions de logements locatifs sociaux en QPV : au moins 50% à consacrer aux ménages des 2ème, 3ème et 4ème quartile.	2030			
Accélérer la transition écologique en QPV	0 % des nouveaux logements sociaux sont construits en QPV (sauf dérogation)	2025			
Renforcer l'implication de la PJJ dans la prévention de la délinquance et de la récidive en QPV	Éradiquer les passoires thermiques (étiquettes E, F,G) en QPV	2030	PJJ	Claude Gardanne	
	Participation du département du Nord via le STEMO de Lille à l'étude nationale de la DPJJ sur 10 territoires	2024			
	Favoriser les articulations de parcours entre les professionnels intervenant en protection de l'enfance et les professionnels intervenant dans le cadre de la protection judiciaire de la jeunesse	2030			
Développer l'accès à une alimentation de qualité dans les QPV	Avoir au moins une action sur les QPV dans les projets alimentaires de territoires concernés (28 PAT à ce jour)	2026	DRAAF	Théophile Parent	
Favoriser les transitions écologiques au sein des QPV	développer le réseau d'évitement du gaspillage alimentaire (REGAL) dans 3 QPV / an	2030	ADEME en appui des collectivités	Simon KARLESKIND	
	développer le dispositif « famille zéro déchets » dans 3 QPV / an	2030			
	développer le dispositif « repair café » dans 3 QPV / an	2030			
Renforcer les investissements en QPV et privilégier les QPV dans les dispositifs de droit commun	15 % de la DSIL bénéficient à des projets situés en QPV	2025	SG Préfecture	Céline DOUAY	
	Créer un appel à projet commun DETR, DSIL et DPV	2025			